

REGLEMENT DU JEU CONCOURS « Décorations de Noël »

Article 1 : Objet du concours

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la commune organise un concours sur le thème de Noël afin de faire vivre l'esprit de Noël à Beychac-et-Caillau et propose la création d'une décoration pour le sapin de Noël installé à la mairie.

Article 2 : Modalité d'inscription

Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de Beychac-et-Caillau après inscription obligatoire auprès de la mairie. Le formulaire d'inscription ainsi que le présent règlement sont disponibles sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la Mairie.

Le bulletin d'inscription, dûment complété, est à faire parvenir à la Mairie par courrier ou par mail à mairie@beychac-caillau.fr avant le 02 décembre 2022.

Article 3 : Catégories

Les participants doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

1^{ère} catégorie : Enfants 0-5 ans

2^{ème} catégorie : Enfants 6-12 ans

3^{ème} catégorie : Jeunes/Adultes 13 ans et +

Le CCAS établira un classement dans chacune des catégories.

Article 4 : Droit à l'image

Les participants acceptent que les photos de leurs décorations soient réalisées et autorisent leur publication dans les supports de communication de la commune de Beychac-et-Caillau.

Article 5 : Déroulement du concours

Les décorations devront :

- être à destination du sapin de la salle du conseil municipal en mairie,
- sous forme de suspension ou d'accroche,
- d'une taille maximale de 10 cm (hauteur ou largeur),
- non lumineuses,
- être visibles du 05 au 31 décembre 2022 aux horaires d'ouverture de la mairie.

La visite du jury aura lieu du 05 au 31 décembre 2022 aux horaires d'ouverture de la mairie sans date précise.

Article 6 : Critères de sélection - Jury

Il sera proposé aux administrés passant en mairie d'être jury et de voter pour leur

décoration préférée sur chaque catégorie, à l'aide du bulletin de vote prévu à cet effet.

Lors de son passage, le jury appréciera les efforts réalisés par les participants en matières d'esthétique, de diversité du matériel utilisé et d'inventivité.

Article 7 : Palmarès et attribution des prix

A l'issue du concours, un classement sera établi par catégorie, les gagnants en seront informés et conviés à une cérémonie en mairie pour la remise des lots.

La diffusion des résultats sera faite également sur les supports de communication de la commune.

Article 8 : Dispositions diverses

Les participants inscrits à ce concours acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

La commune se réserve le droit de reporter ou d'annuler le concours en cas de force majeure.



JEU CONOURS « Décorations de Noël » BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

E-mail :

Catégorie choisie :

- 1^{ère} catégorie : Enfants 0-5 ans
- 2^{ème} catégorie : Enfants 6-12 ans
- 3^{ème} catégorie : Jeunes/Adultes 13 ans et +

Coupon-réponse à remettre à l'accueil de la mairie avant le 02 décembre 2022.